

MAIRIE DE MANTHELAN

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales

Le Conseil Municipal se réunira le
Mardi 10 Septembre 2019 à 20 heures 30
à la Mairie, Salle du Conseil Municipal

Administration Générale

1. SIEIL : Transfert de l'exercice de la compétence « Infrastructure(s) de charge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables (IRVE)
2. Dossier Boulangerie : Actes modificatifs au marché de travaux
3. CCLST : Approbation du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)
4. Bail professionnel – Orthophoniste : Autorisation de signature donnée au Maire
5. Droit de préférence : renonciation au droit
6. Cession de bien – Maison d'habitation – 44 rue Nationale: Réception d'une proposition d'achat

Finances Municipales

7. Demandes de subventions diverses
8. Budget principal : Décision modificative n°2

Ressources Humaines

9. Service Scolaire : Nomination d'un stagiaire (information)



Le Maire,

Bernard PIPEREAU